



PROCES-VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE LUNDI 28 MARS 2022

Date de Convocation : 23 mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 31

Nombre de conseillers présents ou représentés par leur suppléant : 27

Nombre de votants : 27

ORDRE DU JOUR

- 1) Installation d'un délégué communautaire suppléant pour la commune de Neuvillalais
- 2) Budgets de l'exercice 2022
- 3) Vote des subventions 2022
- 4) Fiscalité : vote des taux 2022
- 5) Tarifs SPANC 2022
- 6) Gymnase à Conlie : Contrat de maîtrise d'œuvre
- 7) CRTE : gouvernance du contrat
- 8) Extension de la zone d'activités à Sillé le Guillaume : Vente de terrain pour l'aménagement du rond-point
- 9) Renouvellement de la convention de mise à disposition du plateau 2 du Télécentre l'Imprimerie au profit de la Sté « La vie en bleu » (Agence O2) ;
- 10) Tarifs de location des cellules professionnelles à Sillé-le-Guillaume.
- 11) Présentation du projet « La cravate solidaire »
- 12) Signature du contrat pour le rachat des papiers/journaux/magazines avec l'entreprise Norske
- 13) Signature du contrat de reprise pour les cartouches.
- 14) Effacements de dettes
- 15) Avancement de grades 2022
- 16) Subvention aux ALSH de Chauffour Notre Dame et Saint Germain de Coulamer
- 17) Affaires diverses
- 18) Questions orales

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars à 17h30, le conseil communautaire de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, légalement convoqué le 23 mars 2022, s'est réuni au pôle intercommunal à Conlie en séance publique sous la présidence de Madame Valérie RADOU, Présidente de la 4CPS.

Etaient présents : Valérie RADOU, Dominique AMIARD, Jean-Paul BLOT, Patrice GUYOMARD, Chantal BEZANNIER, Sonia MOINET, Jean-Jacques OREILLER, Fabienne RIVOL, Martine COTTIN, Killian TRUCAS, Daniel LEFEVRE, Jean-Claude LEVEL, Chantal LEDUC (*suppléante de Jean-Paul BROCHARD*), Nathalie PASQUIER-JENNY, Jean-Claude LANDAIS (*suppléant de Pascal LEBRETON*), Hugues BOMBLED, Hervé DROUIN (*suppléant de Stéphane BRUNET*), Thierry DUBOIS, Mikaël FOUCHARD, Alain HOPPIN, Loïc CHAUMONT, Gérard GALPIN, Josiane GARREAU, Éric POISSON, Claire PECHABRIER, Michel PATRY, Laurence DUBOIS.

Absents excusés (pouvoir) : Vincent HULOT, Christian LEMASSON, Mikael JUPIN, Sylvie BOULLIER.

Assistait également Monsieur Eric BADIN, Directeur Général de la 4CPS.

Madame Valérie RADOU, Présidente de la 4CPS, procède à l'appel des membres du conseil communautaire. Le quorum étant atteint, Madame la Présidente de la 4CPS ouvre la séance.

Monsieur Gérard GALPIN a été désigné Secrétaire de séance.

N° 2022049DEL

Objet : Installation d'un délégué communautaire suppléant pour la commune de Neuvillalais

Selon l'article L. 273-11 du code électoral, dans les communes de moins de 1 000 habitants dont les conseils municipaux ne sont pas élus au scrutin de liste, les conseillers communautaires sont les conseillers municipaux désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal (soit le maire, le premier adjoint, le 2nd adjoint etc... en fonction du nombre de conseillers communautaires siégeant au sein de l'organe délibérant de l'EPCI). La démission d'un mandat permettant d'être désigné conseiller communautaire entraîne automatiquement la perte de ce mandat de conseiller communautaire.

Lorsqu'une commune ne dispose que d'un seul siège au sein du conseil communautaire, elle dispose obligatoirement d'un conseiller suppléant.

Le troisième alinéa de l'article L. 5211-6 du CGCT prévoit que le conseiller suppléant est le conseiller qui serait amené à remplacer le conseiller titulaire en cas de vacance.

En outre, dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'article L. 273-12 - I du code électoral prévoit que ce conseiller remplaçant est le premier membre du conseil municipal qui n'est pas conseiller communautaire et qui suit le conseiller titulaire dans l'ordre du tableau.

Au vu de ces dispositions, dans toutes les communes de moins de 1 000 habitants représentées par 1 conseiller au sein du l'organe délibérant de leur EPCI d'appartenance, le conseiller suppléant au sein du conseil communautaire sera automatiquement le premier adjoint.

Suite aux élections qui ont eu lieu lors du dernier conseil municipal de Neuvillalais, est déclaré installé Mr Cédric MOUTON (en remplacement de Mr Freddy HOMMET) comme délégué suppléant de Mr Jean-Claude LEVEL au sein du conseil communautaire.

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

N° 2022050DEL

Objet : Budgets de l'exercice 2022

Budget annexe « Extension ZA Bernay » 2022

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif exercice 2022 du Budget annexe « Extension ZA Bernay », Le Conseil Communautaire décide après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif exercice 2022 du Budget annexe « Extension ZA Bernay » présenté comme suit :

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	30 000,00	30 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	30 000,00	30 000,00

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	30 000,00	30 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	30 000,00	30 000,00

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (3)	60 000,00	60 000,00
--	---------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	45 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		45 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		45 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		45 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 000,00
--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	45 000,00		30 000,00	0,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		45 000,00		30 000,00	0,00	30 000,00
TOTAL		45 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 000,00
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-30 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	45 000,00		30 000,00	0,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	45 000,00		30 000,00	0,00	30 000,00
	TOTAL	45 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 000,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	45 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	45 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	45 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		45 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 000,00
---	-----------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

-30 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Objet : Budgets de l'exercice 2022

Budget annexe « ZA 4C 3ème tranche Conlie » 2022

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif exercice 2022 du Budget annexe « ZA 4C 3ème tranche Conlie », Le Conseil Communautaire décide après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif exercice 2022 du Budget annexe « ZA 4C 3ème tranche Conlie » présenté comme suit :

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	160 430,14	160 320,14
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 110,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	160 430,14	160 430,14
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	160 056,14	160 056,14
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	160 056,14	160 056,14
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	320 486,28	320 486,28

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	50 000,00	0,00	64 720,00	0,00	64 720,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		50 000,00	0,00	64 720,00	0,00	64 720,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		50 000,00	0,00	64 720,00	0,00	64 720,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	95 434,14		95 710,14	0,00	95 710,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		95 434,14		95 710,14	0,00	95 710,14
TOTAL		145 434,14	0,00	160 430,14	0,00	160 430,14

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	160 430,14
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	264,00	0,00	264,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	264,00	0,00	264,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	264,00	0,00	264,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	145 324,14		160 056,14	0,00	160 056,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		145 324,14		160 056,14	0,00	160 056,14
TOTAL		145 324,14	0,00	160 320,14	0,00	160 320,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	110,00
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	160 430,14
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-64 346,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	145 324,14		160 056,14	0,00	160 056,14
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	145 324,14		160 056,14	0,00	160 056,14
	TOTAL	145 324,14	0,00	160 056,14	0,00	160 056,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	160 056,14
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	145 324,14	0,00	64 346,00	0,00	64 346,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	145 324,14	0,00	64 346,00	0,00	64 346,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	145 324,14	0,00	64 346,00	0,00	64 346,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	95 434,14		95 710,14	0,00	95 710,14
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		95 434,14		95 710,14	0,00	95 710,14
TOTAL		240 758,28	0,00	160 056,14	0,00	160 056,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	160 056,14
---	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

-64 346,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Objet : Budgets de l'exercice 2022

Budget annexe « Transfert ZA » 2022

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif exercice 2022 du Budget annexe « Transfert ZA », Le Conseil Communautaire décide après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif exercice 2022 du Budget annexe « Transfert ZA » présenté comme suit :

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	36 385,92	37 155,36
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 769,44	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		37 155,36	37 155,36

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	34 522,36	34 522,36
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		34 522,36	34 522,36

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	71 677,72	71 677,72
---------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 078,40		6 385,92	0,00	6 385,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 078,40		6 385,92	0,00	6 385,92
TOTAL		8 078,40	0,00	36 385,92	0,00	36 385,92

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	769,44
---	---------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 155,36
--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 185,00	0,00	2 633,00	0,00	2 633,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 185,00	0,00	2 633,00	0,00	2 633,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 185,00	0,00	2 633,00	0,00	2 633,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 560,38		34 522,36	0,00	34 522,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 560,38		34 522,36	0,00	34 522,36
TOTAL		8 745,38	0,00	37 155,36	0,00	37 155,36

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 155,36
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-28 136,44	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 560,38		34 522,36	0,00	34 522,36
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 560,38		34 522,36	0,00	34 522,36
	TOTAL	6 560,38	0,00	34 522,36	0,00	34 522,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 522,36
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 560,38	0,00	28 136,44	0,00	28 136,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 560,38	0,00	28 136,44	0,00	28 136,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 560,38	0,00	28 136,44	0,00	28 136,44
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 078,40		6 385,92	0,00	6 385,92
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 078,40		6 385,92	0,00	6 385,92
TOTAL		12 638,78	0,00	34 522,36	0,00	34 522,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 522,36
---	-----------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

-28 136,44

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Objet : Budgets de l'exercice 2022

Budget annexe « Nouvelle zone d'activité Sillé » 2022

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif exercice 2022 du Budget annexe « Nouvelle zone d'activité Sillé », Le Conseil Communautaire décide après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif exercice 2022 du Budget annexe « Nouvelle zone d'activité Sillé » présenté comme suit :

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	965 985,13	935 592,43
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 30 392,70
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	965 985,13	965 985,13
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	517 679,43	529 451,90
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 11 772,47	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	529 451,90	529 451,90
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 495 437,03	1 495 437,03

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	680 800,00	0,00	703 828,29	0,00	703 828,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		680 800,00	0,00	703 828,29	0,00	703 828,29
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		680 800,00	0,00	703 828,29	0,00	703 828,29
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	251 904,17		259 306,84	0,00	259 306,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	2 500,00		2 850,00	0,00	2 850,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		254 404,17		262 156,84	0,00	262 156,84
TOTAL		935 204,17	0,00	965 985,13	0,00	965 985,13

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	965 985,13
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	368 290,00	0,00	415 063,00	0,00	415 063,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		368 290,00	0,00	415 063,00	0,00	415 063,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		368 290,00	0,00	415 063,00	0,00	415 063,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	533 533,46		517 679,43	0,00	517 679,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	2 500,00		2 850,00	0,00	2 850,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		536 033,46		520 529,43	0,00	520 529,43
TOTAL		904 323,46	0,00	935 592,43	0,00	935 592,43

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	30 392,70
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	965 985,13
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-258 372,59
---	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	533 533,46		517 679,43	0,00	517 679,43
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	533 533,46		517 679,43	0,00	517 679,43
	TOTAL	533 533,46	0,00	517 679,43	0,00	517 679,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 772,47
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	529 451,90
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	285 999,09	0,00	270 145,06	0,00	270 145,06
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	285 999,09	0,00	270 145,06	0,00	270 145,06
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	285 999,09	0,00	270 145,06	0,00	270 145,06
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	251 904,17		259 306,84	0,00	259 306,84
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		251 904,17		259 306,84	0,00	259 306,84
TOTAL		537 903,26	0,00	529 451,90	0,00	529 451,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	529 451,90
---	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

-258 372,59

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Objet : Budgets de l'exercice 2022

Budget annexe « SPANC » 2022

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif exercice 2022 du Budget annexe « SPANC », Le Conseil Communautaire décide après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif exercice 2022 du Budget annexe « SPANC » présenté comme suit :

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	85 142,75	76 943,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 8 199,75
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	85 142,75	85 142,75
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 704,93	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 704,93
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 704,93	1 704,93
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	86 847,68	86 847,68

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	25 000,00	0,00	55 729,00	0,00	55 729,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 200,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 578,84	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
Total des dépenses de gestion des services		34 778,84	0,00	70 229,00	0,00	70 229,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	26 500,00	0,00	10 176,75	0,00	10 176,75
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		4 737,00	0,00	4 737,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		61 278,84	0,00	85 142,75	0,00	85 142,75
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		61 278,84	0,00	85 142,75	0,00	85 142,75

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	85 142,75
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 000,00	0,00	63 685,00	0,00	63 685,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	26 500,00	0,00	13 236,75	0,00	13 236,75
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		46 500,00	0,00	76 921,75	0,00	76 921,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		21,25	0,00	21,25
Total des recettes réelles d'exploitation		46 500,00	0,00	76 943,00	0,00	76 943,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		46 500,00	0,00	76 943,00	0,00	76 943,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 199,75
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	85 142,75
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 704,93	0,00	1 704,93	0,00	1 704,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 704,93	0,00	1 704,93	0,00	1 704,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 704,93	0,00	1 704,93	0,00	1 704,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 704,93	0,00	1 704,93	0,00	1 704,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 704,93
---	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 704,93
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 704,93
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

0,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Objet : Budgets de l'exercice 2022

Budget annexe « Production d'électricité » 2022

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif exercice 2022 du Budget annexe « Production d'électricité », Le Conseil Communautaire décide après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif exercice 2022 du Budget annexe « Production d'électricité » présenté comme suit :

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	177 092,27	54 855,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 122 237,27
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		177 092,27	177 092,27

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	141 705,00	101 588,06
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 079,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 41 195,94
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		142 784,00	142 784,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	319 876,27	319 876,27
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	61 816,14	0,00	88 150,00	0,00	88 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 500,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		66 316,14	0,00	93 150,00	0,00	93 150,00
66	Charges financières	5 933,00	0,00	5 248,99	0,00	5 248,99
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	7 500,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
022	Dépenses imprévues	5 079,00		4 605,22	0,00	4 605,22
Total des dépenses réelles d'exploitation		84 828,14	0,00	110 504,21	0,00	110 504,21
023	Virement à la section d'investissement (6)	43 805,05		40 518,06	0,00	40 518,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	26 070,00		26 070,00	0,00	26 070,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		69 875,05		66 588,06	0,00	66 588,06
TOTAL		154 703,19	0,00	177 092,27	0,00	177 092,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

177 092,27

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 855,00		4 855,00	0,00	4 855,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 855,00		4 855,00	0,00	4 855,00
TOTAL		54 855,00	0,00	54 855,00	0,00	54 855,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

122 237,27

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

177 092,27

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	61 733,06
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 000,00	1 079,00	120 000,00	0,00	121 079,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	120 000,00	1 079,00	120 000,00	0,00	121 079,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 850,00	0,00	16 850,00	0,00	16 850,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	16 850,00	0,00	16 850,00	0,00	16 850,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	136 850,00	1 079,00	136 850,00	0,00	137 929,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 855,00		4 855,00	0,00	4 855,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 855,00		4 855,00	0,00	4 855,00
	TOTAL	141 705,00	1 079,00	141 705,00	0,00	142 784,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	142 784,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	50 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	50 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	43 805,05		40 518,06	0,00	40 518,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 070,00		26 070,00	0,00	26 070,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	69 875,05		66 588,06	0,00	66 588,06
	TOTAL	119 875,05	0,00	101 588,06	0,00	101 588,06

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	41 195,94
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	142 784,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

61 733,06

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Objet : Budgets de l'exercice 2022

Budget annexe « Gestion des déchets » 2022

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif exercice 2022 du Budget annexe « Gestion des déchets »,
Le Conseil Communautaire décide après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif exercice 2022
du Budget annexe « Gestion des déchets » présenté comme suit :

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 203 970,84	2 132 205,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 71 765,84
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 203 970,84	2 203 970,84

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	344 324,95	135 006,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	14 814,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 224 132,95
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		359 138,95	359 138,95

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 563 109,79	2 563 109,79
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	984 324,01	0,00	1 341 386,42	0,00	1 341 386,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	241 000,00	0,00	370 000,00	0,00	370 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	266 280,00	0,00	362 250,00	0,00	362 250,00
Total des dépenses de gestion des services		1 491 604,01	0,00	2 073 636,42	0,00	2 073 636,42
66	Charges financières	1 255,00	0,00	1 147,48	0,00	1 147,48
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	13 400,00		1 180,94	0,00	1 180,94
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 509 259,01	0,00	2 078 964,84	0,00	2 078 964,84
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	162 913,00		125 006,00	0,00	125 006,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		162 913,00		125 006,00	0,00	125 006,00
TOTAL		1 672 172,01	0,00	2 203 970,84	0,00	2 203 970,84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 203 970,84
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 260 000,00	0,00	1 536 218,00	0,00	1 536 218,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	320 000,00	0,00	560 000,00	0,00	560 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 580 000,00	0,00	2 096 218,00	0,00	2 096 218,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 580 000,00	0,00	2 096 218,00	0,00	2 096 218,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	34 925,00		35 987,00	0,00	35 987,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		34 925,00		35 987,00	0,00	35 987,00
TOTAL		1 614 925,00	0,00	2 132 205,00	0,00	2 132 205,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	71 765,84
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 203 970,84
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	89 019,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	460 868,25	14 814,00	270 478,90	0,00	285 292,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 400,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	463 268,25	14 814,00	305 478,90	0,00	320 292,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 754,00	0,00	2 859,05	0,00	2 859,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 754,00	0,00	2 859,05	0,00	2 859,05
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	466 022,25	14 814,00	308 337,95	0,00	323 151,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	34 925,00		35 987,00	0,00	35 987,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	34 925,00		35 987,00	0,00	35 987,00
	TOTAL	500 947,25	14 814,00	344 324,95	0,00	359 138,95

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	359 138,95
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 100,91	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	29 100,91	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	29 100,91	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	162 913,00		125 006,00	0,00	125 006,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	162 913,00		125 006,00	0,00	125 006,00
	TOTAL	192 013,91	0,00	135 006,00	0,00	135 006,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	224 132,95
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	359 138,95
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

89 019,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Objet : Budgets de l'exercice 2022

Budget annexe « Enfance Jeunesse » 2022

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif exercice 2022 du Budget annexe « Enfance Jeunesse », Le Conseil Communautaire décide après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif exercice 2022 du Budget annexe « Enfance Jeunesse » présenté comme suit :

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 095 436,59	1 080 989,13
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 14 447,46
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 095 436,59	1 095 436,59

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	87 287,37	117 938,13
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 700,00	19 498,58
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 47 449,34	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		137 436,71	137 436,71

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 232 873,30	1 232 873,30
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	138 450,00	0,00	124 455,00	0,00	124 455,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	602 500,00	0,00	629 350,00	0,00	629 350,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	214 593,00	0,00	238 432,86	0,00	238 432,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		955 543,00	0,00	992 237,86	0,00	992 237,86
66	Charges financières	6 519,00	0,00	5 903,90	0,00	5 903,90
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		121,08	0,00	121,08
022	Dépenses imprévues	1 940,19		19 326,38	0,00	19 326,38
Total des dépenses réelles de fonctionnement		964 002,19	0,00	1 017 589,22	0,00	1 017 589,22
023	Virement à la section d'investissement (5)	48 056,00		70 411,91	0,00	70 411,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 090,00		7 435,46	0,00	7 435,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		58 146,00		77 847,37	0,00	77 847,37
TOTAL		1 022 148,19	0,00	1 095 436,59	0,00	1 095 436,59

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 095 436,59
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	114 050,00	0,00	116 760,38	0,00	116 760,38
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	510 095,19	0,00	467 879,99	0,00	467 879,99
75	Autres produits de gestion courante	393 700,00	0,00	494 602,76	0,00	494 602,76
Total des recettes de gestion courante		1 017 845,19	0,00	1 079 243,13	0,00	1 079 243,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 017 845,19	0,00	1 079 243,13	0,00	1 079 243,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 303,00		1 746,00	0,00	1 746,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 303,00		1 746,00	0,00	1 746,00
TOTAL		1 022 148,19	0,00	1 080 989,13	0,00	1 080 989,13

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 447,46
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 095 436,59
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	76 101,37
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 150,00	0,00	4 800,00	0,00	4 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	17 013,43	2 700,00	42 313,43	0,00	45 013,43
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	24 163,43	2 700,00	47 113,43	0,00	49 813,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 143,00	0,00	33 427,94	0,00	33 427,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	3 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	36 143,00	0,00	38 427,94	0,00	38 427,94
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	60 306,43	2 700,00	85 541,37	0,00	88 241,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 303,00		1 746,00	0,00	1 746,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 303,00		1 746,00	0,00	1 746,00
	TOTAL	64 609,43	2 700,00	87 287,37	0,00	89 987,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	47 449,34
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	137 436,71
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	17 919,00	19 498,58	1 440,00	0,00	20 938,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	17 919,00	19 498,58	1 440,00	0,00	20 938,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	96 066,05	0,00	30 650,76	0,00	30 650,76
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	100 066,05	0,00	38 650,76	0,00	38 650,76
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	117 985,05	19 498,58	40 090,76	0,00	59 589,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	48 056,00		70 411,91	0,00	70 411,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 090,00		7 435,46	0,00	7 435,46
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		58 146,00		77 847,37	0,00	77 847,37
TOTAL		176 131,05	19 498,58	117 938,13	0,00	137 436,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	137 436,71
---	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

76 101,37

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Objet : Budgets de l'exercice 2022

Budget annexe « Sillé Plage » 2022

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif exercice 2022 du Budget annexe « Sillé Plage », Le Conseil Communautaire décide après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif exercice 2022 du Budget annexe « Sillé Plage » présenté comme suit :

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	273 562,29	272 118,42
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 443,87
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		273 562,29	273 562,29

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	252 060,44	113 879,91
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	343 698,42	351 412,38
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 130 466,57
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		595 758,86	595 758,86

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	869 321,15	869 321,15
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	158 320,00	0,00	159 770,00	0,00	159 770,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	82 000,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		249 320,00	0,00	250 270,00	0,00	250 270,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 106,00		3 000,00	0,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		252 426,00	0,00	253 270,00	0,00	253 270,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	23 974,00		20 292,29	0,00	20 292,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		23 974,00		20 292,29	0,00	20 292,29
TOTAL		276 400,00	0,00	273 562,29	0,00	273 562,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	273 562,29
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	259 000,00	0,00	270 668,42	0,00	270 668,42
Total des recettes de gestion courante		259 000,00	0,00	270 668,42	0,00	270 668,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 400,00	0,00	1 450,00	0,00	1 450,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		276 400,00	0,00	272 118,42	0,00	272 118,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		276 400,00	0,00	272 118,42	0,00	272 118,42

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 443,87
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	273 562,29
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	20 292,29
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	16 680,00	0,00	16 680,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 110,00	269,90	5 730,10	0,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	894 299,11	343 428,52	224 650,34	0,00	568 078,86
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	907 409,11	343 698,42	247 060,44	0,00	590 758,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	3 500,00		5 000,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	3 500,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	910 909,11	343 698,42	252 060,44	0,00	595 758,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	864,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	864,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	911 773,11	343 698,42	252 060,44	0,00	595 758,86

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	595 758,86
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	124 000,00	1 412,38	93 587,62	0,00	95 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	124 000,00	1 412,38	93 587,62	0,00	95 000,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	474 000,00	351 412,38	93 587,62	0,00	445 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 974,00		20 292,29	0,00	20 292,29
041	Opérations patrimoniales (4)	864,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		24 838,00		20 292,29	0,00	20 292,29
TOTAL		498 838,00	351 412,38	113 879,91	0,00	465 292,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	130 466,57
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	595 758,86
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

20 292,29

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Objet : Budgets de l'exercice 2022

Budget principal 2022

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif exercice 2022 du Budget principal, Le Conseil Communautaire décide après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif exercice 2022 du Budget principal présenté comme suit :

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 774 447,29	6 202 704,60
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 571 742,69
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		7 774 447,29	7 774 447,29

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 964 363,76	2 725 272,03
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	864 271,17	1 084 819,20
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 18 543,70
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 828 634,93	3 828 634,93

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 603 082,22	11 603 082,22
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 152 031,51	0,00	1 394 530,80	0,00	1 394 530,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 000 000,00	0,00	2 150 000,00	0,00	2 150 000,00
014	Atténuations de produits	1 221 399,35	0,00	1 244 136,00	0,00	1 244 136,00
65	Autres charges de gestion courante	1 566 147,00	0,00	1 622 902,18	0,00	1 622 902,18
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 939 577,86	0,00	6 411 568,98	0,00	6 411 568,98
66	Charges financières	99 735,00	0,00	91 283,88	0,00	91 283,88
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	300,00	0,00	300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	4 020,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 093 632,86	0,00	6 553 152,86	0,00	6 553 152,86
023	Virement à la section d'investissement (5)	322 853,41		832 211,55	0,00	832 211,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	411 626,00		389 082,88	0,00	389 082,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		734 479,41		1 221 294,43	0,00	1 221 294,43
TOTAL		6 828 112,27	0,00	7 774 447,29	0,00	7 774 447,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 774 447,29
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	17 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 029 480,00	0,00	1 209 224,00	0,00	1 209 224,00
73	Impôts et taxes	3 359 966,02	0,00	3 608 009,02	0,00	3 608 009,02
74	Dotations et participations	1 106 728,00	0,00	1 122 302,00	0,00	1 122 302,00
75	Autres produits de gestion courante	255 506,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 768 680,02	0,00	6 179 535,02	0,00	6 179 535,02
76	Produits financiers	6 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		16 359,58	0,00	16 359,58
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 775 220,02	0,00	6 195 894,60	0,00	6 195 894,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 810,00		6 810,00	0,00	6 810,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 810,00		6 810,00	0,00	6 810,00
TOTAL		5 782 030,02	0,00	6 202 704,60	0,00	6 202 704,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 571 742,69
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 774 447,29
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 214 484,43
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	150 000,00	46 702,08	177 320,00	0,00	224 022,08
204	Subventions d'équipement versées	97 534,09	3 968,50	8 397,00	0,00	12 365,50
21	Immobilisations corporelles	51 500,00	25 375,47	76 990,09	0,00	102 365,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 541 791,05	788 225,12	2 083 498,86	0,00	2 871 723,98
	Total des dépenses d'équipement	1 840 825,14	864 271,17	2 346 205,95	0,00	3 210 477,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	170 350,00	0,00	168 720,31	0,00	168 720,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	482 883,61	0,00	392 627,50	0,00	392 627,50
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	703 233,61	0,00	611 347,81	0,00	611 347,81
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 544 058,75	864 271,17	2 957 553,76	0,00	3 821 824,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 770,00		6 810,00	0,00	6 810,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 770,00		6 810,00	0,00	6 810,00
	TOTAL	2 552 828,75	864 271,17	2 964 363,76	0,00	3 828 634,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 828 634,93
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	735 775,00	849 998,80	878 298,00	0,00	1 728 296,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	700 000,00	230 000,00	350 000,00	0,00	580 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 435 775,00	1 079 998,80	1 228 298,00	0,00	2 308 296,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	54 800,00	4 820,40	275 679,60	0,00	280 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	462 632,57	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 258,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	539 690,57	4 820,40	275 679,60	0,00	280 500,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 975 465,57	1 084 819,20	1 503 977,60	0,00	2 588 796,80
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	322 853,41		832 211,55	0,00	832 211,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	413 586,00		389 082,88	0,00	389 082,88
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	736 439,41		1 221 294,43	0,00	1 221 294,43
	TOTAL	2 711 904,98	1 084 819,20	2 725 272,03	0,00	3 810 091,23

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	18 543,70
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 828 634,93
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 214 484,43

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Objet : Vote des subventions 2022

SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS ET CONTRIBUTIONS 2021 et 2022					
	2021		2022		
ARTICLE 6281	MONTANT VOTE	MONTANT VERSE			
ADCF	1 966,75 €	1 966,75 €	1 953,31 €		
ASSOCIATION DES MAIRES 72 + AMF	1 255,36 €	1 255,36 €	1 249,34 €		
FIBOIS PAYS DE LA LOIRE (anciennement ATLANBOIS)	130,00 €	130,00 €	130,00 €		
CAUE	1 464,48 €	1 481,68 €	1 488,24 €		
COMITE REGIONAL DU TOURISME	50,00 €	gratuit	50,00 €		
COTISATION VILLES INTERNET	0,00 €		1 320,00 €		
INITIATIVE SARTHE	11 375,60 €	11 096,10 €	5 454,00 €		
INTERMIFE	220,00 €	210,00 €	210,00 €		
MAYENNE CULTURE	50,00 €	50,00 €	50,00 €		
MISSION LOCALE SARTHE NORD	20 136,60 €	20 136,60 €	20 136,00 €	estimation	
SANTE AU TRAVAIL	0,00 €				
SARTHE TOURISME	0,00 €				
WEB SIG	1 746,00 €	1 746,00 €	1 746,00 €		
total	38 394,79 €	38 072,49 €	33 786,89 €		
ARTICLE 6288	MONTANT VOTE	MONTANT VERSE	2022		
SAFER VIGIFONCIER	3 060,00 €	3 060,00 €	3 060,00 €		
total	3 060,00 €	3 060,00 €	3 060,00 €		
ARTICLE 6553	MONTANT VOTE	MONTANT VERSE	2022		
CONTRIBUTIONS AU SDIS 72	293 829,08 €	293 829,08 €	290 693,00 €		
total	293 829,08 €	293 829,08 €	290 693,00 €		
ARTICLE 65541	MONTANT VOTE	MONTANT VERSE	2022		
INCIDENCE RETRAIT DU PAYS DE LA HAUTE SARTHE	92 200,00 €				
PAYS DU MANS (y compris PTRE PCAET ...)	14 048,25 €		47 437,65 €		
PAYS HAUTE SARTHE	0,00 €	20 134,10 €			
POLE METROPOLITAIN	19 667,55 €	19 667,55 €	13 952,25 €		
SYNDICAT DE BASSIN ENTRE MAYENNE ET SARTHE	306,00 €	306,00 €	309,06 €		
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA SARTHE	2 048,31 €	2 048,31 €	2 013,15 €		
SYNDICAT MIXTE PAID DE MARESCHE	15 181,49 €	15 181,49 €	14 396,12 €		
Groupeement de commande création syndicat sarthe amont			572,02 €		
SYNDICAT MIXTE SARTHE AMONT	0,00 €		8 201,00 €		
SYNDICAT MIXTE SARTHE EST AVAL UNIFIE	0,00 €				
SYNDICAT MIXTE SARTHOIS AMENAGEMENT NUMERIQUE	8 000,00 €	7 817,60 €	7 900,00 €	estimation	
SYNDICAT MIXTE VEGRE DEUX FONTS ET GEE	52 281,00 €	52 142,00 €	52 142,00 €		
total	203 732,60 €	117 297,05 €	146 923,25 €		
ARTICLE 65737	MONTANT VOTE	MONTANT VERSE	2022		
OFFICE DE TOURISME DE LA 4CPS	168 000,00 €	168 000,00 €	168 000,00 €		
total	168 000,00 €	168 000,00 €	168 000,00 €		
ARTICLE 6574	MONTANT VOTE	MONTANT VERSE	2022		
INSTALLATION Dr NGUYEN	7 500,00 €	7 500,00 €			
INSTALLATION Dr VERITE			7 500,00 €		
CLUB D'ENTREPRISES HAUTE SARTHE	1 250,00 €	1 250,00 €	2 500,00 €		
CENTRE SOCIAL à CONLIE	256 692,00 €	152 384,04 €	152 773,00 €	256 693,28 €	budget général
		104 307,96 €	103 920,28 €		budget enfance jeunesse
MAISON DEPARTEMENTALE DES ADOLESCENTS DE LA SARTHE	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		
total	266 442,00 €	266 442,00 €	267 693,28 €	dont au BG	163 773,00 €
ARTICLE 204172 (INVESTISSEMENT)	MONTANT VOTE	MONTANT VERSE	2022		
SYNDICAT MIXTE PAID DE MARESCHE	8 396,73 €	8 396,73 €	8 396,73 €		
total	8 396,73 €	8 396,73 €	8 396,73 €		
Total général	981 855,20 €	895 097,35 €	918 553,15 €		

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

Objet : Subvention au centre social Marie-Louise Souty – Espace AFAJES

Le budget prévisionnel 2022 du centre social s'élève à 989 654.66 euros, contre 913 508 euros en 2021.

Le montant de la subvention de fonctionnement serait de 256 693.28 euros pour l'année 2022 et se décomposerait de la façon suivante :

- Pilotage : 84 048 euros (contre 83 713 euros en 2021, et 73 834 euros en 2020)
- Secteur Familles : 68 725 euros (contre 68 671 en 2021 et 70 344 euros en 2020)
- Enfance/Jeunesse : 103 920.28 euros (contre 104 308 euros en 2021 et 105 868 euros en 2020)

Soit 48 299.20 euros pour les 3-11 ans, 47991.31 euros pour les 11-14 ans et 7 629.77 euros pour les 14-17 ans.

Vu la demande du centre social Marie-Louise Souty – Espace AFAJES

Vu l'avis de la commission actions sociales

Le conseil communautaire décide :

- D'allouer au centre social Marie-Louise Souty une subvention de fonctionnement pour l'année 2022 d'un montant de 256 693.28 € selon la répartition suivante :

- 84 048 € pour le pilotage (Budget Général)
- 68 725 € pour l'Animation Collective Famille (Budget Général)
- 103 920.28 € pour les actions Enfance-Jeunesse (Budget annexe Enfance Jeunesse)

La subvention sera versée par douzième.

- D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention à intervenir avec l'association Espace AFAJES (Centre Social Marie-Louise Souty de CONLIE), régie par la loi du 1er juillet 1901 pour la subvention de fonctionnement 2022.

Les crédits seront inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2022.

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

N° 2022062DEL

Objet : Fiscalité : vote des taux 2022

Le Bureau propose au conseil communautaire une augmentation des taux de fiscalité 2022 de 5% :

2022 simulation hausse des taux +5%				
fiscalité de la 4CPS + 5%	BASE D'IMPOSITION PREVISIONNELLE 2022	taux 2022	produit fiscal attendu 2022	
CFE	2 634 000,00 €	22,56	594 230 €	1 584 835 €
TAXE D'HABITATION			71 383 €	
TAXE FONCIERE (BATI)	13 231 000,00 €	4,48	592 749 €	
TAXE FONCIERE (NON BATI)	3 383 000,00 €	8,55	289 247 €	
PRODUIT TAXE ADDITIONNELLE FNB			37 226 €	
COTISATION SUR LA VAE			504 792 €	504 792 €
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES			121 493 €	121 493 €
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU			171 318 €	171 318 €
allocations compensatrices			275 322 €	325 021 €
DCRTP			49 699 €	
Fraction de TVA nationale			987 378 €	987 378 €
PRELEVEMENT GIR			-85 190 €	-85 190 €
SOUS TOTAL			3 609 647 €	3 609 647 €
FPIC			169 349 €	169 349 €
TOTAL			3 778 996 €	3 778 996 €

sous réserve

Le Conseil Communautaire approuve la proposition du bureau et décide, à la majorité, de fixer les taux pour la fiscalité 2022 de la manière suivante :

- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 22,56%
- Taxe foncière (bâti) : 4,48%
- Taxe foncière (non bâti) : 8,55%

En 2022, le produit de la taxe GEMAPI reste identique à 2021 soit 45 108 euros.

Votants : 27

Ont voté Pour : 21

Ont voté Contre : 1

Se sont abstenus : 5

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

N° 2022063DEL

Objet : Tarifs SPANC 2022

Une réunion de l'entente concernant la gestion du SPANC entre la 4CPS et la CCLBN a eu lieu le mardi 1er février dernier. A cette occasion, la CCLBN nous a informé que le service accusait un déficit de 60 000 €.

Aussi la situation budgétaire les oblige à augmenter leurs tarifs et par voie de conséquence, ceux de la 4CPS à compter du 1er avril 2022.

Contrôles	Anciens tarifs	Nouveaux Tarifs	Différence
Contrôles de bon fonctionnement / contrôles de l'existant	85€	118 €	33 €
Contrôles de conception	85 €	160 €	75 €
Contrôles de bonne exécution	95 €	160 €	65 €
Visite complémentaire	55 €	98 €	43 €
Contrôles de cession immobilière	125 €	208 €	83 €
Contrôles de bonne déconnexion	85 €	103 €	18 €

Comme convenu par la convention de mutualisation entre la 4CPS et la Communauté de communes Loué/Brûlon/Noyen (LBN), et après avis de la commission « Environnement » de la 4CPS, il est proposé d'augmenter les tarifs.

Le conseil communautaire valide la grille tarifaire proposée par la Communauté de Communes LBN et fixe comme suit les tarifs des contrôles SPANC à compter du 1er avril 2022 :

PRESTATIONS	Tarifs du SPANC 2022
CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT / CONTRÔLE DE L'EXISTANT	118 €
CONTRÔLE CONCEPTION (NEUF / REHABILITATION)	160 €
CONTRÔLE DE BONNE EXECUTION (NEUF / REHABILITATION)	160 €
VISITE COMPLEMENTAIRE (Bonne exécution)	98 €
CONTRÔLE CESSION IMMOBILIERE	208 €
CONTRÔLE DE BONNE DECONNEXION	103 €

Votants : 27

Ont voté pour : 25

Ont voté Contre : 2

Se sont abstenus : 0

Une rencontre avec la SAUR est programmée le 30 mars 2022 à 16h00 pour étudier la solution d'un retrait de l'entente et d'une délégation de service.

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

N° 2022064DEL

Objet : Gymnase à Conlie : Contrat de maîtrise d'œuvre

Vu la proposition de maîtrise d'œuvre de Mr Michel ROINNE, Architecte au cabinet AAUE pour la réhabilitation du gymnase de la 4CPS à Conlie, dont le coût des travaux est estimé à 440 000 euros HT, le conseil communautaire autorise la Présidente ou un Vice-Président à signer le contrat d'un montant de 35 520 euros HT et tout document utile.

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

N° 2022065DEL

Objet : CRTE : gouvernance du contrat

La Présidente informe le Bureau d'une rencontre avec le Sous-Préfet de Mamers le 11 mars 2022 à 9h30. A l'ordre du jour, notamment : CRTE calage du dispositif de gouvernance/lien avec la conférence des maires et point d'étape de la programmation.

Suite à cette rencontre, il a été convenu de définir la gouvernance du contrat de la manière suivante : (texte de la convention en gris)

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de la 4CPS assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Décision :

- un directeur responsable du pilotage du CRTE : Eric BADIN, Directeur Général de la 4CPS
- un chef de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation : Kenan LETOURNEUX, Responsable Administration Générale à la 4CPS
- Il pourra être assisté d'animateurs chargés de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...) : Hélène BESANCON (PLUi, mobilités, santé), Sarah POIDRAS (social petite enfance jeunesse), Fanny HATON (économie / tourisme), Nicolas KERCKHOF (environnement) et Yohann BASOGE (équipements sportifs)

6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de

formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Décision :

- réunions publiques
- consultations en ligne

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de territoires de la 4CPS, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Décision :

- Préfet de la Sarthe ou Sous-Préfet de Mamers ou leur représentant
- Présidente de la 4CPS
- Les 24 Maires de la 4CPS
- Président du Conseil départemental de la Sarthe ou son représentant
- Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire ou son représentant
- Directeur général de la 4CPS ou son représentant
- Directeur de l'ADEME ou son représentant
- Directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des territoire) ou son représentant

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la 4CPS. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Décision :

- Préfet de la Sarthe ou Sous-Préfet de Mamers ou leur représentant
- Présidente de la 4CPS
- Les 9 Vice-Présidents de la 4CPS
- Dominique AMIARD, membre du Bureau en charge des finances
- La DDT (Karine Devé)
- une technicienne de la Région des Pays de la Loire (Christelle Aubert)
- un technicien du Département de la Sarthe (Matthieu Chaussis)
- Le Directeur de la 4CPS (Eric Badin)
- Le chef de projet (Kenan Letourneux)

- Les animateurs (Hélène BESANCON (PLUi, mobilités, santé), Sarah POIDRAS (social petite enfance - jeunesse), Fanny HATON (économie / tourisme), Nicolas KERCKHOF (environnement) et Yohann BASOGE (équipements sportifs))

Décision de calendrier annuel :

- **Début mai** : la 4CPS demande aux communes les projets et les fiches actions de l'année N+1
- **Fin mai** : date limite de réception des fiches actions
- **Mi-Juin** : 1ère réunion du Comité technique sur les modifications du CRTE pour l'année N+1
- **Fin juin** : Conférence des Maires sur les modifications du CRTE pour l'année N+1
- **De juillet à septembre** : modification du CRTE avec les services de l'Etat pour l'année N+1
- **Octobre** : 2ème réunion du Comité technique pour Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ; Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ; Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations
- **Mi-octobre** : Comité de pilotage
- **Début novembre** : validation des évolutions du CRTE en conseil communautaire
- **Novembre - Décembre** : demandes de subventions

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

N° 2022066DEL

Objet : Extension de la zone d'activités à Sillé le Guillaume : Vente de terrain pour l'aménagement du rond-point

CESSION D'EMPRISES PARCELLAIRES A SILLE-LE-GUILLAUME AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SARTHE

Vu le projet d'aménagement d'un carrefour giratoire sur la RD310 à Sillé-le-Guillaume par le Département de la Sarthe en date du 13 septembre 2021,

Vu la demande de cession à l'euro symbolique du Département de la Sarthe à la 4CPS en date du 10 février 2022, Le Département de la Sarthe a le projet d'un giratoire à l'intersection de la RD 310 et du Chemin du pressoir sur la commune de Sillé-le-Guillaume.

Cet aménagement de carrefour est jugé nécessaire pour la sécurité des usagers de cette départementale.

Le Département a besoin d'acquérir une partie des parcelles section AK numéros 130, 132 et la totalité de la parcelle section AK numéro 359 pour ce projet. Les emprises concernées se composent de :

- Parcelle AK 130 : 469 m² sur 846 m² ;
- Parcelle AK 132 : 161 m² sur 7 446 m² ;
- Parcelle AK 359 : 418 m².

Le Département de la Sarthe et la 4CPS se sont entendus pour un prix de cession à l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- D'approuver la cession à l'euro symbolique d'une partie des parcelles section AK numéros 130, 132 et la parcelle section AK numéro 359 au profit du Département de la Sarthe,

D'autoriser Madame la Présidente à signer l'acte à intervenir et tout autre document utile.

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

N° 2022067DEL

Objet : Renouvellement de la convention de mise à disposition du plateau 2 du Télécentre l'Imprimerie au profit de la Sté « La vie en bleu » (Agence O2)

Considérant que la convention de mise à disposition du plateau n°2 du Télécentre l'Imprimerie sis 15-17 place Saint-Etienne à Sillé-le-Guillaume au profit de la Sté « la Vie en Bleu » (agence O2) représentée par Monsieur Anthony ARDILLON à compter du 1er mai 2021 pour une durée d'un an, soit jusqu'au 30 avril 2022,

Vu la demande de Mr ARDILLON de renouveler la convention de mise à disposition pour le plateau n°2 situé au Télécentre à compter du 1er mai 2022 pour une durée d'un an, soit jusqu'au 30 avril 2023,

Vu le projet de convention de mise à disposition,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de mise à disposition avec la Sté « la Vie en Bleu » pour la location du plateau n°2 au Télécentre l'Imprimerie sis 15-17 place Saint-Etienne à Sillé-le-Guillaume, à compter du 1er mai 2022, pour une durée d'une année, moyennant un loyer annuel hors taxe de 3 725,79 € et une provision sur charges de 1 954,80 € hors taxes correspondant aux consommations d'eau, d'électricité, entretien des communes et maintenance du bâtiment.

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

Objet : Tarifs de location des cellules professionnelles à Sillé-le-Guillaume

Considérant que le bâtiment situé route de Rouessé à Sillé-le-Guillaume est à vocation économique pouvant accueillir jusqu'à 6 entreprises,

Considérant que la prise en compte des coûts de fonctionnement du bâtiment,

Exposé :

La 4CPS est propriétaire du bâtiment situé route de Rouessé à Sillé-le-Guillaume, à l'entrée de la zone d'activités d'Esse.

Ce bâtiment de 2 588 m² est divisé en 6 cellules qui peuvent donc accueillir 6 entreprises différentes. En effet, 2 cellules sont destinées à des activités de services ou de commerce. Les 4 autres sont prévus pour des artisans ou des industries.

Il est proposé aujourd'hui de fixer les loyers pour chacune des cellules selon leur coût d'investissement :

Cellules	Loyers mensuels HT / m ²
Cellule 1	3 €
Cellule 2	3 €
Cellule 3	2,50 €
Cellule 4	2,50 €
Cellule 5	2,50 €
Cellule 6	2,50 €

Ces loyers seront révisés annuellement conformément aux dispositions définies dans chaque bail et selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE.

Il convient également de définir la liste des charges locatives et de fonctionnement supportées par les locataires comme suit :

- Electricité (portails motorisés et éclairage extérieur) ;
- Maintenance des portails ;
- Maintenance des extincteurs ;
- Maintenance du chauffage / climatisation ;
- Maintenance de l'alarme incendie.

Les charges sont calculées sur la période du 1er octobre de l'année N-1 au 30 septembre de l'année N.

Le résultat servira de base sur les provisions pour charges de l'année suivante.

Lorsque la location commence ou prend fin en cours d'année, la régularisation des charges se fera au mois d'octobre suivant, au prorata des surfaces et au prorata temporis selon les charges payées par la 4CPS sur la période de référence entière.

A la signature du contrat de location, la 4CPS demandera au locataire de verser un dépôt de garantie représentant un mois de loyer hors taxes et hors charges. Il vise à garantir au bailleur la bonne exécution du contrat de bail. Cette somme sera remboursée au locataire quand il quittera les lieux, s'il a rempli toutes ses obligations contractuelles.

Le coût de la signalétique à mettre en place sur le bâtiment sera à la charge des locataires et sera soumise à validation de la 4CPS.

Les locataires se verront remettre par la 4CPS les clés et badges pour leur permettre l'accès au site. Pour des questions de sécurité, la 4CPS aura la gestion du stock de clés et de badges, ainsi que le paramétrage de ces derniers. La réalisation de clés supplémentaires sera refacturée au locataire au prix coutant (frais d'envoi compris), sous réserve d'un accord préalable du locataire concerné sur le devis édité. Il en sera de même pour le remplacement des badges perdus ou cassés. La fourniture des piles sera prise en charge par le locataire directement.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- D'approuver les tarifs de location, la liste des charges locatives et la caution relatifs aux cellules professionnelles, route de Rouessé à Sillé-le-Guillaume.
- De refacturer à chaque locataire les clés ou badges supplémentaires au prix coûtant (frais d'envoi compris).

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

Objet : Présentation du projet « La cravate solidaire »

L'association « La cravate solidaire » au Mans aide les demandeurs d'emploi. Placée en bout de chaîne de l'insertion, la cravate solidaire optimise les chances de réussite à l'entretien d'embauche en transmettant les codes (notamment vestimentaires) de l'entreprise à ses bénéficiaires et en leur redonnant confiance.

En Sarthe, depuis 2015 : 99 bénévoles

68% des personnes qui ont suivi l'atelier « coup de pouce » retrouvent un emploi ou une formation

Bénéficiaires du RSA, tous âges

Besoin : mise à disposition de 2 bureaux ou une salle de réunion + un bureau

Fréquence : 3 à 4 fois par an

Coût : 150 euros / jour à la charge de la 4CPS

Liens à tisser avec notamment l'espace emploi et le club d'entreprises

Le conseil communautaire approuve cette proposition et autorise la Présidente ou un Vice-Président à signer avec l'association « La Cravate Solidaire » la convention ou tout document utile à la mise en œuvre de cette décision.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal exercice 2022.

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

N° 2022070DEL**Objet : Signature du contrat pour le rachat des papiers/journaux/magazines avec l'entreprise Norske**

Le contrat de reprise des journaux, revues et magazines (sorte 1.11) récupérés dans le cadre de la collecte sélective prennent fin au 1er mars 2023. Néanmoins, la demande pour les journaux, revues & magazines est en hausse sur les marchés mondiaux. Dans ce cadre, l'entreprise Norske (sise route Jean-Charles Pellerin à Golbey - 88194) nous propose un nouveau contrat de reprise plus avantageux pour le rachat de ces matériaux.

Les conditions financières sont les suivantes : base tarifaire plancher à 75 €/tonne contre 50€ auparavant. La durée du contrat de reprise est de 3 ans renouvelable deux fois 1 an.

Vu, la proposition de reprise de l'entreprise Norske

Considérant, la nécessité d'un contrat de reprise et de valorisation pour les journaux, revues et magazines afin d'assurer le recyclage de ces matériaux et de percevoir les soutiens financiers de l'éco-organisme en charge de la filière,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser la Présidente à signer le contrat de reprise avec l'entreprise Norske ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

N° 2022071DEL**Objet : Signature du contrat de reprise pour les cartouches**

Le contrat de reprise des cartouches d'impression sur les déchèteries prend fin au 1er avril 2022. Dans ce cadre, il est proposé de signer un nouveau contrat de reprise avec l'entreprise LVL, située à La Chevrolière (44118) pour la reprise de ces matériaux.

Les conditions du contrat sont les suivantes : collecte et valorisation à titre gratuit, rachat des cartouches laser à 180€/tonne et des cartouches jet d'encre à 2800 €/tonne, mise à disposition gratuite de contenants de stockage pour une durée de contrat de 3 ans renouvelable par reconduction expresse avec préavis de 3 mois.

Vu, la proposition de reprise de l'entreprise LVL

Considérant, la nécessité d'un contrat de reprise des cartouches d'impression afin d'assurer l'évacuation et le recyclage de ces matériaux,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser la Présidente à signer le contrat de reprise avec l'entreprise LVL ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

Objet : Effacements de dettes

Le conseil communautaire décide de prendre acte de l'effacement de dettes prononcé par la commission de surendettement de la Sarthe, dossier n° 000421018426 d'un montant de 170 euros au budget annexe « Gestion des déchets ménagers ». Les crédits sont inscrits à l'article 6542 du budget annexe gestion des déchets 2022.

Le conseil communautaire décide de prendre acte de l'effacement de dettes prononcé par la commission de surendettement de la Sarthe, dossier n° 000121054473P d'un montant de 288,52 euros au budget annexe « Gestion des déchets ménagers ». Les crédits sont inscrits à l'article 6542 du budget annexe gestion des déchets 2022.

Le conseil communautaire décide de prendre acte de l'effacement de dettes prononcé par la commission de surendettement de la Sarthe, dossier n° RG 21/02201 d'un montant de 89,76 euros au budget annexe « Gestion des déchets ménagers ». Les crédits sont inscrits à l'article 6542 du budget annexe gestion des déchets 2022.

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

N° 2022073DEL

Objet : Avancements de grades 2022

Suite à l'adoption des lignes directrices de gestion, il est possible de procéder aux avancements de grades des agents remplissant les conditions pour l'année 2022 :

Vu la délibération en date du 12 mars 2018 déterminant le ratio promus/promouvables à 100%,

Considérant les propositions d'avancement de grade pour 2022,

Vu le tableau des effectifs de la collectivité,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité après délibération

- de supprimer à compter du 1er avril 2022 un poste d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet (5 heures hebdomadaires) et de créer à la même date un poste d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet (5 heures hebdomadaires)

- de supprimer, à compter du 1er septembre 2022, un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet (30 heures hebdomadaires) et de créer à la même date un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe à temps non complet (30 heures hebdomadaires)

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

N° 2022074DEL

Objet : Subvention aux ALSH de Chauffour Notre Dame et Saint Germain de Coulamer

Les associations Familles Rurales de Chauffour Notre Dame et de Loisirs pour Tous de Saint Germain de Coulamer émettent le souhait depuis 2019 que le montant de leur subvention versée pour l'organisation d'ALSH (accueil des enfants de Degré et de Mont Saint Jean) soit revalorisé pour faire face à l'inflation. Cette demande a été réitérée pour 2022 au regard des fortes hausses de prix des coûts de transport et d'alimentation.

Pour l'accueil des enfants de Degré, la 4CPS verse 3.75 euros par journée d'accueil à Familles Rurales Chauffour Notre Dame

Pour l'accueil des enfants de Mont Saint Jean, la 4CPS verse 10 euros par semaine d'accueil à l'association Loisirs pour Tous de Saint Germain de Coulamer

Les associations souhaiteraient également que ce partenariat soit étendu à l'ensemble des communes de la 4CPS. En effet, les deux ALSH accueillent également des enfants d'autres communes de la 4CPS que ceux de Degré et de Mont Saint Jean qui ne bénéficient pas des tarifs négociés.

Les membres de la commission ont proposé une hausse de 7%, soit 4.01€ par journée d'accueil pour Famille Rurales Chauffour Notre Dame et 10.70€ par semaine d'accueil pour l'association Loisirs pour Tous de Saint Germain de Coulamer.

Vu, les demandes de Familles Rurales de Chauffour Notre Dame et du Centre de Loisirs pour Tous de Saint Germain de Coulamer

Vu l'avis de la commission

Le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de modifier les montants de subvention comme suit :
- 4.01€ par journée d'accueil et par enfant pour Famille Rurales Chauffour Notre Dame
- 10.70€ par semaine d'accueil et par enfant pour l'association Loisirs pour Tous de Saint Germain de Coulamer

D'étendre ce partenariat pour les familles de l'ensemble du territoire de la 4CPS

- D'autoriser la Présidente à signer des conventions de partenariats avec Familles Rurales de Chauffour Notre Dame et le Centre de Loisirs pour Tous de Saint Germain de Coulamer dans le cadre de leurs accueils de loisirs sans hébergement

Transmis au contrôle de légalité le 07.04.2022

Dél. N°2022049DEL	Dél. N°2022059DEL	Dél. N°2022069DEL
Dél. N°2022050DEL	Dél. N°2022060DEL	Dél. N°2022070DEL
Dél. N°2022051DEL	Dél. N°2022061DEL	Dél. N°2022071DEL
Dél. N°2022052DEL	Dél. N°2022062DEL	Dél. N°2022072DEL
Dél. N°2022053DEL	Dél. N°2022063DEL	Dél. N°2022073DEL
Dél. N°2022054DEL	Dél. N°2022064DEL	Dél. N°2022074DEL
Dél. N°2022055DEL	Dél. N°2022065DEL	
Dél. N°2022056DEL	Dél. N°2022066DEL	
Dél. N°2022057DEL	Dél. N°2022067DEL	
Dél. N°2022058DEL	Dél. N°2022068DEL	

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Valérie RADOU, Présidente, lève la séance à 20 heures 40.

Vu pour être affiché le 12 avril 2022 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des collectivités territoriales.

La Présidente

Mme Valérie RADOU

